



Association européenne
de promotion de la pêche durable
et responsable



Communiqué de presse, lundi 7 novembre 2016

Pêche durable : Blue Fish lance le concours « Ruban vert » pour récompenser les bonnes pratiques

Depuis sa création en 2013, l'association Blue Fish s'engage pour la promotion de la pêche durable et responsable en France et en Europe. En organisant le concours du « Ruban vert de la pêche durable et responsable », avec le soutien de la Région Bretagne et du Conseil départemental du Morbihan, l'ONG veut ainsi encourager et récompenser les meilleures pratiques sur les trois piliers du développement durable.

Les professionnels de la pêche, les entreprises, les scientifiques et les territoires maritimes travaillent de concert à la mise en œuvre de bonnes pratiques à terre comme en mer, contribuant à faire de la pêche durable une réalité. Les données scientifiques mettent en évidence une reconstitution significative des stocks pour de nombreuses espèces. Les efforts réalisés font force d'exemple et doivent être reconnus. Afin de réaliser une vitrine des meilleures pratiques et pour sensibiliser le public, Blue Fish organise le concours Ruban vert de la pêche durable.

Le concours du Ruban vert s'adresse à tous les professionnels de la filière halieutique. Il est ouvert aux pêcheurs et aux équipages individuels ; aux entreprises de pêche et d'aquaculture marine de l'amont à l'aval ; aux ports de pêche. Le concours a pour objectifs de faire reconnaître et de récompenser les comportements positifs à bord des navires de pêche ou à quai ; d'identifier les professionnels de la pêche et des ports exemplaires, capables d'encourager leurs pairs et impliqués dans une démarche de progrès ; d'encourager tous les acteurs de la pêche et de l'aquaculture marine, des filières amont et aval, à développer activement les meilleures pratiques qui feront de la pêche durable une réalité.

Un jury d'experts désignera le meilleur candidat dans chacune des trois catégories suivantes : durabilité environnementale ; viabilité économique ; durabilité sociale. Un prix spécial récompensera une initiative exceptionnelle alliant les trois piliers du développement durable. Les lauréats se verront attribuer une dotation financière, dont une somme de 1 500€ pour le prix spécial, et seront invités à présenter leur projet auprès des institutions européennes.

Le concours du Ruban vert de la pêche durable est ouvert depuis le 25 octobre 2016 et la limite de dépôt des candidatures est fixée au 25 novembre 2016. Le règlement complet et le dossier de candidatures sont à télécharger ou à compléter en ligne sur le site www.bluefish.fr. La remise des prix aura lieu courant décembre.

BLUE FISH France

1 rue Fulvy 56100 Lorient - France - Tél : 02 30 91 50 22 – info@bluefish.fr

Contacts presse :

Stéphanie ROOS-FAUJOUR, agence Sea to sea – Tél : 06 19 68 32 06 – contact@seatosea.fr

Nicolas TEISSEIRE, directeur de Blue Fish nteisseire@bluefish.fr

www.bluefish.fr